

## Rapport annuel

L'année 2009 a été marquée par les efforts entrepris sur le plan mondial pour combattre les effets de la crise financière ; pour l'instant, le sauvetage de la finance semble couronné de succès. Mais l'exercice a eu son prix ; les Etats développés sont endettés comme jamais ils ne l'ont été. Ils sont placés devant le dilemme de devoir d'une part assainir leurs finances le plus rapidement possible, mais ne peuvent d'autre part continuer à augmenter les impôts à volonté, car la consommation et, avec elle, l'économie réelle en souffriraient. Voilà du moins l'interprétation dominante ; nous n'entrons pas ici dans les détails du problème. Beaucoup plus inquiétant nous paraît le fait que la spéculations en bourse et sur les marchés financiers bat à nouveau son plein et surtout qu'elle attaque aujourd'hui des Etats affaiblis tout en portant atteinte à la monnaie unique européenne. Il est bien sûr inutile de s'en offusquer ; nous espérons plutôt que cette nouvelle crise puisse être l'occasion de renforcer les institutions européennes et qu'en d'autres termes, la configuration encore très particulière de l'UE réussisse à s'affirmer, à développer son image, ses compétences et sa crédibilité. Même les adversaires les plus acharnés de l'UE le savent : Un jour viendra où les frontières devront tomber et disparaîtront de ce continent ; notre tâche est de prendre soin qu'à ce moment, les standards les meilleurs et non les pires deviennent la norme. Notre engagement pour le revenu de base fait partie de cette stratégie de développement.

Pour cette raison, nous entretenons un contact régulier avec nos collègues dans les pays voisins. Ainsi, par exemple, notre vice-président Bernard Kundig a participé le 15/16 mai 2009 à un séminaire sur le revenu de base à Herzogenrath près d'Aix-la-Chapelle en Allemagne, en compagnie, outre nos collègues allemands et autrichiens, de représentants des réseaux français, hollandais et anglais. Faut-il provoquer un débat sur le revenu de base au parlement européen et le cas échéant comment ? Voilà des questions jouissant d'une haute priorité dans nos pays voisins. Nous sommes également présents, même si ce n'est que ponctuellement, par exemple en soutenant des appels ou des pétitions. Dans l'espace linguistique allemand, les échanges entre les réseaux allemands, autrichiens, suisses et maintenant aussi tyroliens du sud sont solidement institutionnalisés.

Concernant la Suisse, lors de notre dernière AG, nous avons attirés votre attention sur la récolte de signatures engagée en vue de faire entrer le revenu de base dans la nouvelle constitution genevoise. Pendant une semaine à la fin du mois de juin, mobilisant toutes les énergies disponibles, certains membres du comité de BIEN installèrent des stands dans diverses rues et places fréquentées de la ville et firent signer la proposition collective avec beaucoup de succès : Celle-ci fut finalement remise au secrétariat de l'Assemblée Constituante avec 1800 signatures. Malheureusement, la proposition n'a pas été discutée de manière approfondie par la Constituante, du moins pas jusqu'ici ; on s'est contenté pour l'instant de l'ajouter à d'autres dans le cadre d'une procédure sommaire et à ce jour, son sort définitif reste incertain. Cette action de BIEN-Suisse a néanmoins eu un écho positif marqué ; même la *Wochenzeitung* (hebdomadaire zurichois) lui a consacré un article.

Lors de notre dernière assemblée annuelle, Madame la députée au Conseil National Katharina Prelicz-Huber nous a présenté sa motion sur la sécurité de base. Entre temps, elle a retiré ce texte et l'a remplacé par un nouveau, intitulé « le droit à la sécurité de

base dans la Constitution fédérale ». Dès que nous aurons une première réaction du Conseil Fédéral, nous informerons davantage à ce sujet. BIEN-Suisse a tout de même pu saisir l'occasion pour écrire en septembre 2009 une lettre à toutes les députées et députés au Conseil National leur demandant de soutenir le principe de cette motion. En règle générale, de telles actions n'ont guère de résultats immédiats, mais on peut toujours s'y référer plus tard. – Entre temps, la nouvelle motion de Mme Katharina Prelicz-Huber a été complétée d'une initiative parlementaire de Monsieur Josef Zysiadis qui revendique un revenu de base. Nous sommes en contact avec lui et attendons des informations plus détaillées.

Au cours de l'automne, nous avons eu encore l'occasion de nous entretenir avec le professeur de droit constitutionnel, Monsieur Poledna. La discussion a porté sur une éventuelle initiative populaire pour l'instauration du revenu de base. Le professeur Poledna s'est déclaré prêt à nous soutenir (ou à soutenir un comité d'initiative) lors de la rédaction ainsi que plus tard, au moment des travaux préparatoires dans les commissions. Sur ce plan, nous sommes donc relativement prêts à démarrer.

Il était également clair que pour lancer un débat public plus général, nous aurions besoin d'une base solide sur le plan du financement. Dans le passé, à part les discussions dans les autres pays d'Europe et du monde, des modèles de financement ont déjà été esquissés, tant dans les cahiers de BIEN-Suisse que par l'Initiative bâloise pour le revenu de base. Après quelques réflexions, nous avons décidé de sortir une publication sur le sujet. Nous pensions tout d'abord à un nouveau cahier de notre série, mais Bridget Dommen a estimé qu'il convenait plutôt d'écrire un véritable livre, dans lequel la partie suisse serait complétée par différentes contributions en provenance de l'étranger. Comme notre réseau est global, cette proposition nous a convaincus et nous nous mêmes à préparer cette publication. L'éditeur a été trouvé ce printemps, de sorte que nous pensons pouvoir planifier la parution de ce livre en deux langues pour la mi-octobre, juste avant le congrès du syndicat Syna. Cela nous fera certainement faire un pas en avant, ainsi qu'à la discussion sur le revenu de base ; nous voulons essayer d'en retirer un maximum de publicité.

Dans ce contexte, quand il s'agit de réaliser un projet important, nos ressources se sont révélées bien faibles, aussi bien sur le plan du travail personnel que sur celui des finances. Il n'y a pas de doute que cette publication rencontrera un intérêt certain, en tout cas dans les milieux d'experts, mais aussi dans un public plus large ; malgré cela, nous ne pensons pas que nos frais seront couverts par les ventes. Nous budgétions une somme d'environ 20'000 francs de participation aux frais d'impression ainsi qu'un montant d'encore une fois 20'000 francs pour les frais de traduction, sans parler des travaux de correction, de préparation etc. Nous avons envoyé des demandes de soutien à diverses institutions et en espérons un écho favorable. Mais nous désirons également nous adresser à nos membres et leur demander dans quelle mesure ils seraient enclins en quelque sorte à cofinancer ce livre. Peut-être connaissent-ils des personnes dans leur entourage qui pourraient accorder leur soutien. D'avance, nous nous remercions pour toute initiative allant dans ce sens. – À part cela, cette année plus que toute autre, nous avons absolument besoin de la collaboration active d'un aussi grand nombre de membres possible, soit directement, au comité, soit à l'occasion de divers autres travaux. Nous prions ici encore les personnes intéressées de s'annoncer.

Comme chaque année, en 2009 aussi sont parus différents articles et contributions dans les médias spécialisés ; des conférences ont été données en différentes occasions que je n'aimerais pas énumérer dans le détail – cela fait évidemment partie du travail normal du comité. Par contre, j'aimerais mettre en exergue la parution cette année de deux publications aux éditions Haupt à Berne, malheureusement toutes les deux en langue allemande uniquement. Concernant la première, il s'agit de la thèse de doctorat d'Eric Patry, un ancien membre du comité. Il traite de la question dans quelle mesure un revenu de base pourrait représenter une perspective républicaine pour la Suisse. Ce faisant, à la manière de l'historien des institutions, il revient loin en arrière aux fondements de la théorie moderne de l'Etat, tels qu'ils ont été établis dans la Grèce et la Rome antique. Dès que les charges de notre travail actuel diminuent quelque peu, nous reviendrons sur cet ouvrage de manière plus exhaustive.

Quand à l'autre livre, il s'agit d'une publication pour honorer le professeur Peter Ulrich de l'Institut d'éthique économique à l'Université de Saint Gall, qui a pris sa retraite l'an passé et qui par ailleurs a aussi préfacé notre ouvrage sur le financement. Ce sont dix contributions d'éthique économique autour de différents axes thématiques dont l'un est le revenu de base ; parmi les auteurs, on compte notamment Goetz Werner et Sacha Liebermann. Une onzième contribution de Peter Ulrich lui donne le droit au dernier mot.

Jusqu'ici, ces deux ouvrages n'ont pas été traduits en langue française ; nous pouvons néanmoins les recommander aussi en Suisse romande, tout au moins aux lecteurs bilingues.

Albert Jörimann